

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

Bienvenue au collège Anatole France de Sarcelles.

A lire très attentivement et à conserver

Madame, Monsieur,

Veillez, je vous prie, trouver ci-après des informations et consignes relatives à la prochaine rentrée. Vous voudrez bien en prendre connaissance. Pour toute précision complémentaire, merci de joindre le secrétariat au 01.39.90.38.26.

1. La rentrée scolaire :

La rentrée des élèves aura lieu selon le planning ci-dessous :

Rentrée en	Date	Horaire
6 ^e ULIS UPE2A	Jeudi 1 septembre 2022	De 8h25 à 11h30
6 ^e	Jeudi 1 septembre 2022	De 9h25 à 12h30
5 ^e	Jeudi 1 septembre 2022	De 14h00 à 16h00
4 ^e	Vendredi 2 septembre 2022	De 10h30 à 12h30
3 ^e	Vendredi 2 septembre 2022	De 14h00 à 16h00

Les élèves seront accueillis par les professeurs principaux.

Pour l'ensemble des élèves, les cours reprendront le :

Lundi 5 septembre 2022 à 8h25
(Conformément à l'emploi du temps provisoire qui sera distribué le jour de la rentrée).



La **demi-pension** fonctionnera à partir du **Lundi 5 septembre 2021**.

➤ **L'Accueil des élèves** (le jour de la rentrée) :

Les élèves seront accueillis sous le préau ou dans la cour (suivant le temps).
Les listes des classes seront affichées à l'entrée des bâtiments du collège.

Le jour de la rentrée, les élèves ne rencontreront que leur professeur principal lequel leur communiquera divers documents et informations relatifs au travail et à la vie scolaire.

➤ **Le carnet de correspondance** :

Un carnet de correspondance et différents documents seront distribués à votre enfant le jour de la rentrée. Il faudra **les compléter et les signer**, puis les retourner au collège.

➤ **L'Accueil des parents d'élèves de Sixième :**

Une réunion d'information des parents des élèves des classes de **Sixième** est prévue le **Jeudi 1er septembre 2022 à 9h40 au réfectoire**, le jour de la rentrée. A cette occasion, seront présentés le fonctionnement de l'établissement et l'organisation de la classe de Sixième. Je vous engage à faire tout votre possible pour y assister.

Deux réunions d'information auront lieu durant le mois de septembre :

Une pour la Section Sportive de football féminin

Une pour les Classes orchestre et la chorale

➤ **Espace Numérique de Travail (ENT)**

Pour suivre la scolarité de votre enfant, vous devrez vous connecter à l'ENT du collège des réceptions des codes. Le collège sera à votre disposition afin de vous aider lors de votre première connexion.

Ainsi, les responsables légaux de 6ème pourront **se connecter une première fois depuis la salle informatique du collège**. Il leur sera proposé une explication du fonctionnement de l'ENT et de son rôle clé dans le suivi de la scolarité des élèves.

➤ **Manuels scolaires :**

Tous les élèves, de la Sixième à la Troisième, bénéficient d'un prêt gratuit de manuels scolaires. Ils seront distribués le jour de la rentrée, leur état de vétusté sera alors noté et vous aurez à cet effet à signer la fiche de prêt des livres. Ils seront rendus en fin d'année. **Les livres devront être couverts** car une pénalité pourra être réclamée s'il est constaté que l'état de fin d'année est différent de celui de début

➤ **Travail scolaire et mise à niveau :**

Il est conseillé à chaque élève de préparer soigneusement sa rentrée. Aussi, doit-il profiter de ses longs congés d'été pour faire le point sur ses difficultés ou ses insuffisances par rapport aux exigences de la classe qu'il fréquentera l'an prochain.

De plus, il devra s'efforcer d'enrichir sa culture générale et, pour cela, **pratiquer assidûment la lecture** en tenant compte de ses goûts (journaux, magazines, romans, bandes dessinées, ...).

2. Informations administratives :



➤ **Permanence administrative :**

Une permanence administrative sera assurée au Secrétariat du Collège aux dates et heures suivantes :

Du 08 au 13 juillet 2021 et du 24 août au 31 août 2022 : de 9h00 à 12h30

➤ **Demi-pension :**

Les inscriptions faites à la rentrée sont effectives pour le trimestre complet. Vous pouvez toute fois effectuer des modifications afin de l'adapter à l'emploi du temps.

➤ **Le Fonds Social Collégien (Important) :**

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent demander la prise en charge partielle (ou, pour certains, totale) des frais occasionnés par la scolarité de leur enfant (fournitures, manuels scolaires non fournis par le Collège, demi-pension,

assurance scolaire...). Pour cela, ils doivent remplir un dossier de demande d'aide sociale dans le cadre du Fonds Social Collégien. Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, s'adresser à l'Assistante Sociale ou à Mme Dos Santos, Gestionnaire au service Intendance.

➤ **Assurance scolaire :**

Il vous est vivement conseillé de contracter une assurance scolaire pour votre enfant. Elle le protégera en cas d'accident (notamment pendant le trajet). Elle est obligatoire pour toutes les activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement (sortie, voyage, recherche, ...).

➤ **Dossier de Bourse de Collège :**

Toutes les informations concernant la demande de Bourse de Collège seront communiquées le jour de la rentrée. Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, s'adresser à Mme Dos Santos, Gestionnaire ou M. Devilard, secrétaire d'Intendance.

➤ **Certificat de scolarité :**

Les certificats de scolarité ne seront délivrés qu'à partir du **19 septembre 2022**, après constat de l'assiduité de l'élève.

3. La Vie scolaire :

➤ **Casiers :**

Les élèves demi-pensionnaires (ainsi que ceux bénéficiant d'un certificat médical) pourront disposer d'un casier. Chaque casier sera affecté à un seul élève, lequel sera responsable de sa fermeture par l'achat d'un cadenas. L'attribution d'un casier sera réalisée en début d'année par la vie scolaire.

➤ **Règlement intérieur :**

L'inscription d'un élève au Collège Anatole France vaut automatiquement **adhésion à l'ensemble des clauses** du Règlement intérieur.

Très important - aucun changement de classe n'est possible à la rentrée

La direction

